



CLASSIFICATION : NE SOYONS PLUS DES PIGEONS NI DES DINDONS

Arrêtons cette farce où nous sommes tous perdants ! **TOUS EN GREVE LE MARDI 25 JUIN 2019** contre l'attaque massive de la classification :

Ce sont nos salaires, nos qualifications, ... qui sont attaqués. Et ce n'est que le début car derrière déboulent la refonte de la Convention Collective et autres Protocoles.

Le projet de l'UCANSS est une **déclassification** de tous les agents et une attaque sans précédent du dialogue social car les organisations syndicales nationales n'ont jamais été associées à la construction de la nouvelle classification ;

- **Plus de points d'ancienneté**
- **Fusion des grilles sur huit niveaux** pour tous les emplois de tous les organismes
- **Déclassement des emplois** (DAM, Audienciers, enquêteurs,)
- Sur les 325 emplois existants dans l'Institution, seulement 92 ont été sélectionnés comme **emplois - repères** dont **54** sont repositionnés à ce jour dans la nouvelle grille (tableau ci-dessous).



Le repositionnement des métiers des établissements de soins et ceux de l'informatique sera proposé lors de la RPN (réunion Paritaire Nationale) du 25 juin.

Seuls 73,4 % des effectifs de l'Institution sont couverts par la liste des emplois repères proposés par l'employeur. Le repositionnement de plus **d'1/4 des agents sera à la main des directions locales.**

Il suffit de regarder votre fiche de paie / poste : si votre emploi n'est pas dans la liste, ce n'est donc pas un emploi repère et votre qualification sera à l'appréciation de la Direction !!!



C'est inacceptable !

Ce n'est pas un financement à hauteur de 1.1 % de RMPP sur 4 ans, qui va répondre aux attentes des salariés des Organismes Sociaux.

Exemple : salarié technicien moins de 25 ans d'expérience, simulation sur 5 ans

	Actuellement		Avec le projet	
Ancienneté : 2 points par an X 5	10 points	10 points	0 point	0 point
Pas de Compétence	7 points		12 points	
Attribution automatique		5 points		9 points
	17 points	15 points	12 points	9 points

Les Organisations syndicales revendiquent :

- le maintien, la revalorisation et le déplafonnement des points d'expérience
- Une enveloppe dédiée suffisante pour une classification à la hauteur de l'engagement des salariés ;
- Une nouvelle classification, un véritable déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes.

TOUS EN GREVE MARDI 25 JUIN 2019 55", ½ journée ou journée

NIVEAU	EMPLOIS REPERES
EMPLOYES	
Niveau A Coef 212	Secrétaire Technicien traitement de l'information Agent de collectivité
Niveau B Coef 229	Technicien conseil aides collectives d'action sociale Gestionnaire conseil allocataires (techn. prestation) Gestionnaire conseil de l'assurance maladie Technicien du service Médical Conseiller retraite et accueil Technicien retraite conseil back -office Technicien compte prestataire Technicien carrière et déclarations Gestionnaire conseil (de la tarification) de s AT/MP Gestionnaire du recouvrement Conseiller service à l'usager Technicien service à l'usager Conseiller service de l'assurance maladie Conseiller offre de service Technicien régularisation de carrière Gestionnaire des litiges et des créances / Conseiller juridique Gestionnaire maîtrise des risques / Gestionnaire contrôle des risques Vérificateur Législation / Contrôleur prestations / Gestionnaire contrôle des risques Comptable Gestionnaire administratif des RH Gestionnaire des biens et services Assistante de direction
Niveau C Coef 249	Référent technique retraite Référent technique prestations Référent technique accueil Référent technique prestations Référent technique du service médical Référent technique (de la tarification) des AT/MP Gestionnaire conseil allocataires expert Référent technique recouvrement Conseiller informatique services Conseiller assurance maladie Référent technique litiges et créances Référent technique vérification / Référent technique contrôle prestations / Référent technique contrôle des risques prestations Référent technique en comptabilité Référent technique administration des RH Chargé de communication Référent technique traitement de l'information
Niveau D Coef 270	Contrôleur allocataire Contrôleur du recouvrement Enquêteur AT / MP Travailleur social Assistant de service social Délégué de l'Assurance Maladie Audiencier
CADRES	
Niveau E Coef 300	Responsable d'unité(s)
Niveau F Coef 370	Inspecteur du recouvrement / Contrôleur de sécurité
Niveau G Coef 440	Manager de secteur Manager de branche
Niveau H Coef 590	Ingénieur conseil